



Recherche...



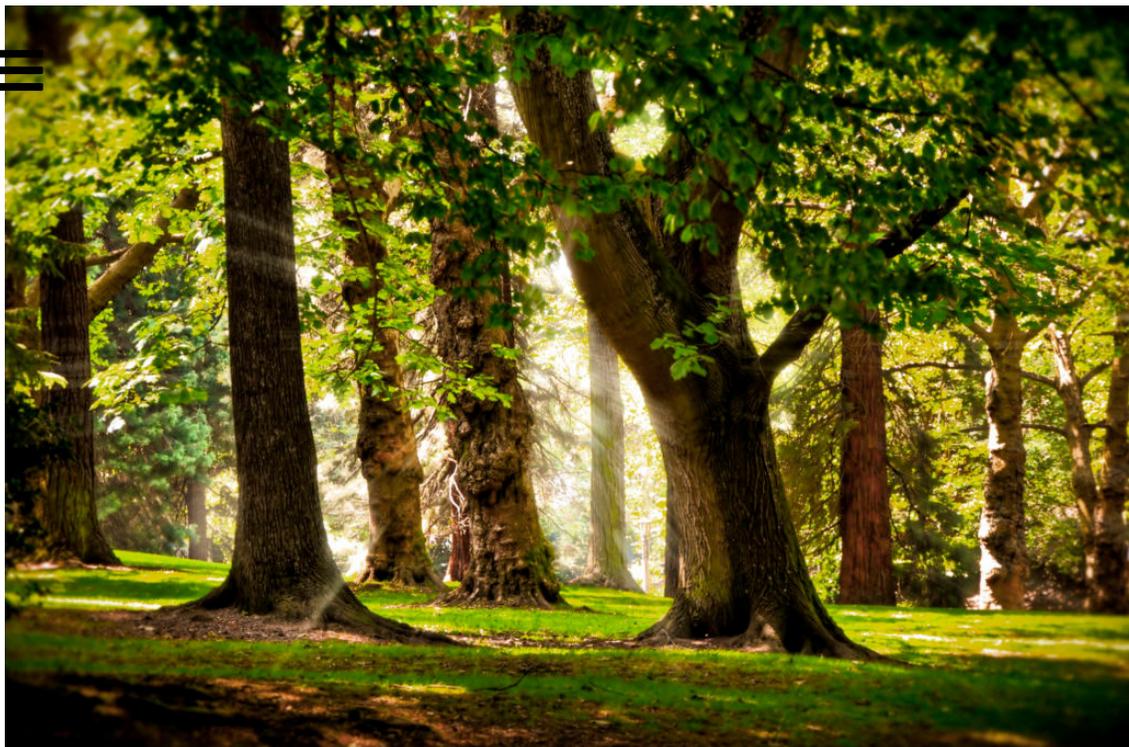
Ethique

(<https://www.investissementethique.com/>)

Parce qu'il existe aujourd'hui plusieurs type de placements a la fois respectueux de nos intérêts et de l'environnement, il est de notre responsabilité de les utiliser. Nous cherchons et testons pour vous les meilleurs options qui voient le jour.

Forêts de France révolutionne l'investissement forestier

4 juin 2019 (<https://www.investissementethique.com/investissement-forestier/>)



Et si nous avons tous, au moins une fois, côtoyé l'investissement idéal...c'est en tout cas ce que semble affirmer de nombreux sites spécialisés dans les placements hors circuit bancaire. La France en serait le deuxième plus gros producteur européens. Son chiffre d'affaire annuel rivaliserait avec les secteurs les plus connus. Mais de quoi parle-t-on ?

L'investissement forestier : une mine d'or vert

Recouvrant une grande partie des territoires de notre beau pays, la forêt est également un marché extrêmement juteux. Avec 26 milliards d'euros de chiffre d'affaires annuel, il est normal que cette industrie fasse parler d'elle. Le retour sur investissement d'une location forestière provient de rentes dites « classiques ». On entend par classique les divers services tels que la coupe du bois, les permis de chasse et de pêche, etc... Bien sur, les récentes mesures de protection nationale des forêts ont contribué à faire augmenter la valeur des forêts privées. Une problématique annonciatrice d'une hausse croissante et rapide des prix. De plus en plus de demande de la part de sociétés industrielles se heurtent à de moins en moins de terrains exploitables disponibles. Pour la vingtième année consécutive, le secteur forestier affiche une rentabilité de 7,5% à l'année. Une situation très profitable donc, pour ceux qui sauront saisir l'opportunité à temps.

Forêts de France : un encadrement de

Qualité

Sur le coup depuis mars 2018, nous avons entrepris de passer le cap par nous-mêmes. Curieux de comprendre ce marché en pleine expansion, nous avons passé en revue les différents groupements fonciers forestiers. Forets de France se démarquant assez largement de ses concurrents, principalement grâce à sa plateforme d'achat/revente de parcelles de terrain. Et il faut bien reconnaître qu'il ne nous a pas fallu longtemps pour nous sentir à notre aise. Le conseiller qui nous a reçu a bien pris le temps de nous écouter et nous comprendre. Après nous avoir patiemment expliqué le fonctionnement, nous avons été d'abord orienté sur un « compte test ». Il s'agit de 1 hectare pour environ 2760 euros. Toutefois, il nous a semblé préférable de passer à un compte supérieur rapidement afin de pouvoir juger pleinement des qualités de ce placement.

Un placement simple pour des résultats optimum

C'est ainsi que, après un mois, nous nous sommes retrouvés avec de 10 hectares de la forêt d'Iraty, dans les Pyrénées. En l'espace de 4 mois et grâce aux bons conseils de notre gestionnaire, nous avons pu développer notre investissement à environ 2,5%, le tout sans faire grand chose. Il est vrai que le bois est investissement à la mode et que la demande, assez régulière, rends facile la valorisation des terrains. En revanche, le vrai plus de Forets de France, c'est l'assiduité et l'expérience des conseillers. Ces derniers touchent une part des bénéfices que vous obtenez sur la revente de terrain. Ils sont en contact avec des représentants de groupes industriels désirants acquérir des terrains pour diverses raisons, ou des particuliers qui, comme nous, souhaitent investir. Et c'est sur ce type d'opération que nous avons obtenu de vrais résultats. A vrai dire, cela n'a pas nécessité grand chose de notre part si ce n'est quelques contacts téléphoniques avec notre conseiller. Nous avons conclut notre experience avec la revente de notre terrain à une compagnie d'exploitation minière, dégageant ainsi un bénéfice net de 3389 euros dégagé, soit approximativement 11% de retour sur investissement. Nous avons depuis récupérés les bénéfices pour les investir sur un produit dont nous vous feront part prochainement.

(<https://www.investissementethique.com/investissement-truffe/>)

(<https://www.investissementethique.com/whisky-tradition-investissement/>)

© 2018 investissementethique.com - Tous droits réservés.